



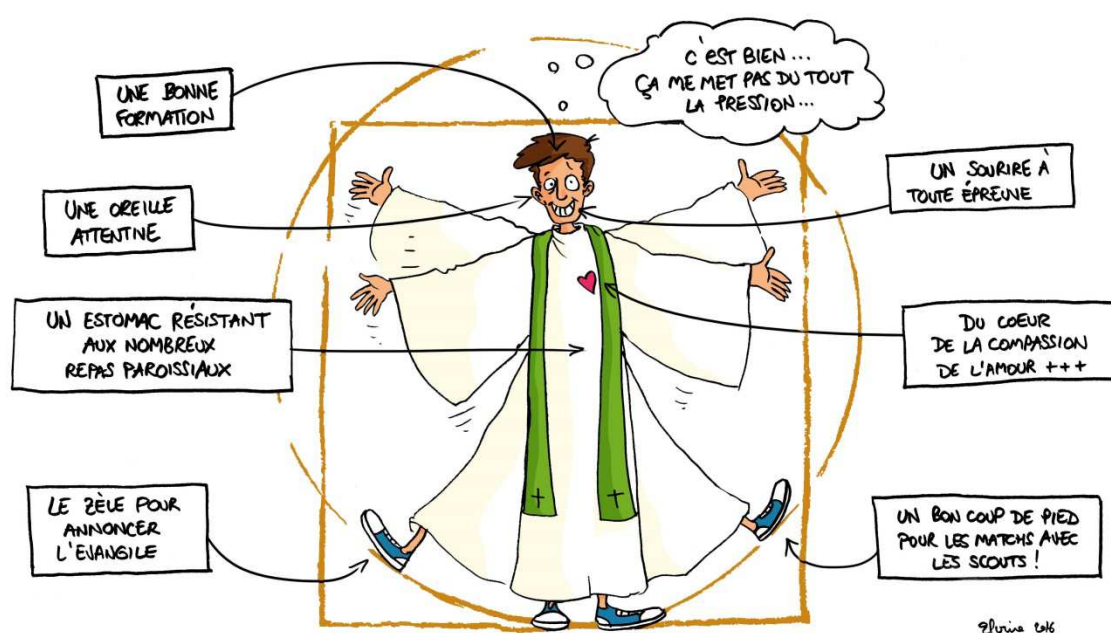
EDITO (été 2018)

TEMOIN D'USURE...

Soyons généreux, économisons nos prêtres !

Pour cet article annuel traditionnellement dévolu à l'économat diocésain, j'avais d'abord pensé vous parler baisse de revenus, impôts à la source et communication publique (!) ou déduction fiscale, conformité professionnelle oblige...

Tout ceci répond à des réalités bien actuelles mais une autre réalité plus frappante encore m'a rattrapée avec la liste impressionnante* en ce début d'été de nos prêtres accidentés, cabossés, éreintés et malmenés, en souffrance.



Pour chacun d'entre nous, très majoritairement, la fin de chaque semaine est synonyme de détente et de décompression. L'été, temps des vacances, de l'oubli des tracasseries quotidiennes et de recharge d'énergie.

Ces temps, de plus, s'inscrivent dans le droit du travail et s'imposent à tous comme une obligation tant physique que légale.

Qu'en est-il pour nos prêtres ?

En Eglise, c'est le droit canon qui sert de réceptacle aux règles de vie des membres du clergé.

En l'espèce, il précise que : "*les clercs bénéficieront tous les ans d'une période de vacances convenable et suffisante, déterminée par le droit universel ou particulier*" (c. 283, 2). Plus loin, il ajoute que "*le curé peut chaque année s'absenter pour des vacances durant au maximum un mois, continu ou non, les jours d'absence pour la retraite spirituelle n'étant pas comptés dans le temps de vacances*" (c. 533).

Vatican II qui s'est préoccupé de la qualité de vie des prêtres a non seulement rappelé l'importance des vacances mais a également clairement stipulé que les fidèles veuillent bien laisser à leurs curés des soirs de la semaine sans réunion et que ces mêmes fidèles soient également attentifs au repos hebdomadaire des prêtres.

La conception du clerc corvéable à merci en ce XXI^e siècle bien entamé devrait avoir fait long feu !

Plus encore, à l'heure où le nombre de ceux-ci diminue, il devient plus que temps de les ménager !

Quel que soit leur âge, nous sommes tous témoins que beaucoup de nos prêtres continuent, malgré la fatigue, à se donner à fond dans leur service de l'Église. Faisons des efforts, soyons moins exigeants, moins impatientes, rassemblons en un seul appel téléphonique ce que nous avons à leur demander plutôt qu'en dix et passons au crible du tamis socratique ce que nous avons à leur dire (est-ce de source sûre ?, est-ce utile ?, est-ce bienveillant ? ...).

Faisons l'essai pour l'année à venir de les laisser en repos du dimanche soir au mardi matin et de leur permettre de prendre quelques jours par ci, par là.

Finalement, soyons égoïste ! Qui veut voyager loin ménage sa monture...

En 2018, notre diocèse comptait 73 prêtres et 14 diacres.

Sur ces 73 prêtres, seuls 34 ont entre 30 et 65 ans (pour 635 églises, 28 paroisses, 5 ensembles pastoraux et diverses aumôneries de services diocésains...) dont 8 religieux et 6 non incardinés (non dépendants de notre diocèse).

13 ont entre 65 et 75 ans, âge auquel un prêtre peut prétendre à être retiré du ministère (faire valoir ses droits à la retraite), dont 2 religieux.

Enfin, 23 ont entre 75 et 89 ans dont 3 religieux et 1 non incardiné, et 3 ont plus de 90 ans...

A l'âge où la majorité de nos concitoyens sont à la retraite et profitent, souhaitons-le, de jours paisibles et sans trop de soucis (...), 13 au moins de nos prêtres poursuivent leur ministère avec les mêmes attentes de notre part que s'ils étaient de jeunes actifs.

Quelques chiffres encore, particulièrement révélateurs.

En 2017, nos prêtres actifs ont parcouru près de 491.000 kms sur le territoire diocésain, au sein de leur paroisse respective, ce qui fait d'ailleurs dire à certains qu'il est plus facile de les trouver en se tenant au bord de la route qu'au sein de leurs presbytères...

Ces mêmes actifs ont célébré 509 mariages, 1.378 baptêmes et 3.680 obsèques ou messes de mémoire... Si nous tenions le compte des réunions auxquelles ils ont dû assister, nul doute que le nombre en serait encore plus édifiant.

Qui de nous, honnêtement, supporterait cette charge sans l'assurance d'au moins un jour de vrai repos hebdomadaire et l'espoir de quelques vacances ?

Notre diocèse regorge de trésors d'architecture, nos églises sont bien souvent les réceptacles d'œuvres d'art sacré témoignages de la dévotion de nos devanciers. Que faisons-nous de ce capital mésestimé mais si primordial que sont nos prêtres ? Faudra-t-il attendre qu'il n'y en ait plus dans notre diocèse pour nous dire "si nous avions su..." ?

Laissons-leur du temps, au quotidien et chaque semaine, pour qu'ils puissent reprendre goût et saveur à la source de l'Évangile avant de les dévorer à nouveau et de nous y abreuver...

**Pensées particulières pour les PP. François, Roger, Gautier, Jean-Paul, Gaby, Michel, Jean-Marc, Daniel, Léon, Jean, Michel, Bruno, André, Philippe, Jean-François...*

YMD – Périgueux – 29/06/2018

Réf. : Plaidoyer pour les congés des prêtres
Mgr Bernard HOUSSET, Évêque de MONTAUBAN